

1. Identification de l'entreprise et du produit

Nom(s) du produit : Pellicule pré-étirée **PRECISIONRAP**® sans mandrin et AIRFLOW precision^{MC} à utiliser avec la distributrice PRECISIONRAP

Description du produit : Pellicule étirable ventilée en polyéthylène

Code(s) du produit : Tous les produits de marque **PRECISIONRAP**, y compris AIRFLOW precision^{MC}

Identification de l'entreprise : Western Plastics, exploitant au Canada sous la dénomination **WP Innova**

5725, McLaughlin Road
Mississauga (ON) L5R 3K5

Numéro d'urgence : 905 568-9999

Renseignements pour les clients : Pour obtenir des renseignements sur le produit, communiquez avec votre représentant ou distributeur.

2. Identification des dangers

Norme de communication des risques OSHA

Ce produit n'est pas un « produit chimique dangereux » tel que défini par l'OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Description générale des dangers

Ce produit ne devrait pas présenter de risque de sécurité et de santé lorsqu'il est utilisé dans des conditions raisonnables et comme prévu ou conçu par le fabricant.

Risques de santé aigus

Contact oculaire : La pellicule peut provoquer une irritation ou une lésion de la cornée causées par un contact mécanique.

Contact avec la peau : Le contact normal n'est pas irritant, mais toute opération mécanique continue peut causer une irritation.

Inhalation : Éviter de respirer la poussière puisqu'une exposition prolongée peut causer une irritation.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer un étouffement ou une obstruction du tractus gastro-intestinal.

Risques de santé chroniques

Aucun effet nocif n'est prévu selon l'information disponible.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Selon l'information disponible, ce produit est peu susceptible d'aggraver des troubles médicaux préexistants.

Autres

Risque de glisser, de trébucher.

3. Composition

Tous les composants ne sont pas dangereux

4. Premiers soins

Contact oculaire : Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si une irritation ou autres complications persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Si une section de pellicule fondue entre en contact avec la peau, rincer la peau à l'eau froide. Ne pas retirer la pellicule de la peau, car cela pourrait causer des lésions tissulaires graves. Consulter un médecin.

Inhalation : Si la pellicule brûle et si la personne a inhalé des vapeurs, transporter la personne à l'air frais. Si les effets persistent, consulter un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter un médecin. Ne pas prendre de laxatifs. Ne pas faire vomir sauf sur indication contraire d'un médecin.

5. Mesures anti-incendie

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, CO₂, poudre chimique, mousse.

Procédures anti-incendie spéciales : Utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs et protéger le personnel qui tente d'éteindre l'incendie. Empêcher les eaux de ruissellement de pénétrer dans les cours d'eau, les égouts ou l'approvisionnement en eau potable.

Équipement de protection spécial : Pour les incendies dans des endroits clos, les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome.

Risques d'explosion et d'incendie inhabituels : L'exposition au feu peut produire des vapeurs toxiques. Point d'éclair : non déterminé Limites d'inflammabilité : non déterminé

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, mais sans s'y limiter, l'acide acétique, l'acide formique, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, divers aldéhydes et hydrocarbures.

HMS : Santé : 0 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Déversement au sol : Récupérer le produit déversé et le placer dans un contenant approprié afin de l'éliminer dans le respect des lois et règlements locaux.

Déversement d'eau : Les hydrocarbures sont assujettis à la loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act, 40CRF122.6), initiée par l'EPA. Les substances trouvées dans le ruissellement d'eau sont soumises aux règlements de l'EPA et peuvent être assujetties à des amendes et pénalités.

7. Manipulation et stockage

Manutention : Il convient d'être vigilant à l'utilisation puisque les pellicules plastiques sont susceptibles d'accumuler une charge statique. Une mise à terre appropriée peut être exigée. La pellicule ne doit pas être retirée ou enroulée lorsque l'environnement est potentiellement inflammable. Garder la matière loin d'une flamme nue, de la chaleur et d'autres moyens d'allumage. Éviter tout contact avec des oxydants forts.

Stockage : Ranger dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil.

8. Protection personnelle / contrôle de l'exposition

OSHA : Aucune limite d'exposition établie pour le polymère.

Protection respiratoire : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation avec une aération suffisante.

Protection des yeux : Les pratiques de protection oculaire normales de l'industrie doivent être suivies.

Protection de la peau : Aucune précaution autre que le port de vêtements de protection (manches longues et pantalons) n'est requise.

Limites d'exposition : Ce produit n'a pas de limites d'exposition connues.

Ventilation : Utiliser dans des zones bien aérées.

Mesures d'ingénierie : La manutention et le traitement physique de ce produit peuvent entraîner l'accumulation d'une charge statique. Il convient d'assurer que la charge statique est correctement mise à la terre.

9. Propriétés chimiques et physiques

Apparence :	Plastique stratifié flexible	Point de congélation :	Aucun déterminé
Auto inflammabilité :	Aucune déterminée	Point de fusion :	210 + degrés F
Couleur :	Naturelle, ou pigmentées	Odeur :	Légère
Densité :	0,91-0,98.	État physique :	Solide
Point d'éclair :	Non déterminé	Solubilité dans l'eau :	Négligeable
Pression de la vapeur :	Aucune déterminée	Point d'ébullition :	Non déterminé
pH :	Non déterminé	Densité de la vapeur :	Aucune déterminée
Limites d'inflammabilité dans l'air			
	Inférieure :	Aucune donnée d'essai disponible	
	Supérieure :	Aucune donnée d'essai disponible	

10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable.
Conditions à éviter :	La chaleur extrême entraîne la décomposition.
Incompatibilité :	Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux :	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, divers aldéhydes et hydrocarbures. Le monoxyde de carbone est toxique s'il est inhalé. Les aldéhydes sont des irritants connus susceptibles de provoquer une sensibilisation cutanée et peuvent être potentiellement cancérogènes. Des concentrations élevées de dioxyde de carbone peuvent provoquer l'asphyxie causée par la réduction de la concentration d'oxygène dans l'air ambiant.
Polymérisation dangereuse :	Aucune possible.
Autres renseignements :	Ce produit ne devrait présenter aucun risque de santé et de sécurité lorsqu'il est utilisé dans les conditions voulues et raisonnables.

11. Renseignements toxicologiques


Effets de l'exposition aiguë - Inhalation :	L'inhalation des poussières de polyéthylène chez les rats a provoqué de légers changements inflammatoires dans les poumons. L'inhalation prolongée de produits de dégradation thermique de polyéthylène a entraîné des effets neurologiques chez les rats.
Des effets aigus par voie orale :	Aucun effet nocif sur la santé n'a été relevé dans le système digestif des animaux testés à la suite d'une ingestion de 20 % de polyéthylène.
Sensibilisation :	Aucun effet indésirable n'est à prévoir.
Toxicité chronique :	Des études d'alimentation sous-chronique sur une période de 50 à 90 jours menées sur des rats, des chiens, et des porcs n'ont démontré aucun effet à l'ingestion de 1 à 20 % de polyéthylène décheté ou en poudre.

12. Renseignements écologiques

Écotoxicité :	Solubilité négligeable. Pose des risques mortels pour la faune en cas d'ingestion.
Évolution dans l'environnement :	Aucune donnée écologique spécifique n'est disponible pour ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination des déchets : Éliminer les déchets avec les ordures normales en respectant les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Ne pas éliminer dans une étendue d'eau, des égouts ou sur le sol. La conformité des règles d'élimination est la responsabilité du générateur de déchets.

Ce produit est fait de LLDPE  et peut être recyclé. Consulter les règlements de recyclage locaux.

14. Renseignements sur le transport

US Dot/CAN-TDG : Non réglementé.

IMO/IMDG : Non réglementé.

ICAO/IATA Non réglementé.

15. Renseignements relatifs à la réglementation**Toxic Substances Control Act (TSCA)**

Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés ou dispensés de l'inventaire de la TSCA article 8 b. Si des ingrédients de ce produit identifiés sont répertoriés sous réserve de la règle Export Notification de la TSCA article 12 (b), ils seront énumérés ci-dessous.

Comprehensive Environmental Response, Compensation et Liability Act of 1980 (CERCLA)

Si ce produit a été accidentellement déversé, aucun rapport ne doit être rempli sous réserve de la Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act. Dans le cas d'un déversement, communiquer avec les autorités locales afin de veiller à ce que toutes les exigences en matière de déclaration locale sont satisfaites.

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 Title III (EPCRA) Articles 311 et 312

Risque différé : Aucun

Risque d'incendie : Aucun

Risque immédiat pour la santé : Aucun

Risque de réaction : Aucun

Risque soudain de suppression : Aucun

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 Title III (EPCRA) Articles 313

Les composants suivants de ce produit sont répertoriés comme substances extrêmement dangereuses (40 CFR, partie 355) et sont présents à des niveaux qui pourraient exiger la création d'un rapport et d'un avis auprès des clients sous réserve de l'article 313 et 40 CFR, partie 372 :

Ce produit ne contient aucun ingrédient chimique toxique à des niveaux qui exigent un signalement sous réserve de cette loi.

California Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986)

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée reconnue par l'état de la Californie pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou autres problèmes reproductifs, à des niveaux qui exigeraient une mise en garde sous réserve de cette loi.

Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Tous les composants de ce produit sont conformes à l'EINECS.

Classification relative à la cancérogénicité (composants présents à 0,1 % ou plus)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) : s.o.

NTP (National Toxicological Program) : s.o.

OSHA (Occupational Safety and Health Administration) : s.o.

LCPE – Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne DSL ou dispensés de tout signalement sous réserve du règlement sur les renseignements concernant les nouvelles substances.

SIMDUT – Système d'Information des matières dangereuses du milieu de travail canadien

Ce produit n'est pas un produit contrôlé par le SIMDUT.

Loi canadienne sur les produits dangereux : Conformité avec le RPC

Ce produit a été classé selon les critères de danger de la réglementation canadienne des produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

16. Autres renseignements

Avertissement : À notre connaissance, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Les renseignements fournis par les fournisseurs de matières premières sont jugés véridiques. Cette fiche signalétique remplace toutes les fiches signalétiques précédentes pour le même produit, car elle renferme les renseignements les plus récents.